

# Le bras de fer s'engage contre le projet de mine d'or en Creuse

## Creuse

Si la contestation contre le projet de mine d'or à Villeranges avait déjà sa graine, elle est en train de germer ! Hier, dans la grande salle de la mairie de Guéret, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour s'informer du combat qui commence.

En février 2013, l'ex-préfète a donné un avis favorable à la demande de permis exclusif de recherche vers Lussat. En novembre dernier, le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg délivrait ce permis. Pour les personnes présentes, il s'agit là d'une véritable trahison. Et en Creuse, faut pas en raconter sur les mines d'or... on connaît ! Alors, les techniques d'extraction sont-elles plus vertueuses pour l'environnement et la santé qu'antan ? Une douce rigolade si on en croit les intervenants qui jurent qu'elles n'ont pas évolué, et que le cyanure est toujours utilisé. Pour les participants à cette réunion, il ne fait aucun mystère que le territoire concerné ne sera jamais plus le même si les extractions d'or débutent. Yann, herboriste, estimait que «toute la filière agricole va être touchée». Si des produits poussent sur un site pollué, la responsabilité des agriculteurs sera mise sur la table. Quant aux indemnisations... la question reste ouverte !

organiser la résistance

La vocation de cette réunion était aussi d'organiser et de préparer une forme de résistance. La première étape concerne les maires qui sont dans le périmètre d'extraction. Les associations écologistes n'ont pas attendu et leur ont déjà envoyé des courriers. Les réponses sont encore attendues. Jean-Pierre Minne a donc incité les habitants à aller demander des comptes aux candidats aux municipales, afin qu'ils se positionnent clairement. Pour ou contre ? «Il faut demander une délibération aux conseils municipaux pour qu'ils s'opposent à ce projet. Il faut les obliger à s'exprimer publiquement» préconisait-il. Ce seront bien les maires qui seront en première ligne. Dans un courrier récent, Jean-Jacques Lozach, président du Conseil général, a expliqué ne pas avoir été consulté par le Ministère du redressement productif et était bien conscient des nuisances qu'entraîneraient les recherches, notamment à proximité de l'étang des Landes.

Pour Jean-Pierre Minne, il ne faut pas se tromper de proverbe. Ce n'est pas le pot de fer contre le pot de terre, mais bien un bras de fer qui débute où des victoires ont déjà été enregistrées dans d'autres sites français. Et de citer l'exemple d'une ville de la Sarthe où les habitants ont invoqué le code de l'environnement. Au final, ils ont fait en sorte que leur action rende le coût de l'extraction de l'or non rentable.

«On a une possibilité légale et citoyenne de ne pas se laisser faire» lançait Jean-Pierre Minne.

L'écho – jmercredi 26 février